

République Française  
 Département des Côtes d'Armor  
 COMMUNE DE PLUDUAL

**Séance ordinaire du 4 février 2021**

Nombre de membres : en exercice : 15, présents : 14.

L'an deux mil vingt et un, le 4 février à 19h15, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle Shelburn sous la présidence de Monsieur Yves GUILLERM, le Maire.

Présents : Yves GUILLERM, Maire, Sandrine SALAÜN, Frédéric LE TURLUER, Christophe LE MERRER, Baptiste PEZZOLI, Ronan RIOU, Jérémy PATUREL, Michèle OLLIVIER, Eliane LE PLAPOUX, Nicole HENGOAT, Laurence HERPE, Floryse BUTTEZ, Sandrine ARTUR, Fabien TARTIVEL.

Absente : Marie-Christine MEVEL (procuration à Sandrine SALAÜN).

Secrétaire de séance : Frédéric LE TURLUER.

Date de convocation : 29/01/21.

M. le Maire débute la séance en ayant une pensée pour les doyennes de la commune qui sont décédées dernièrement.

M. le Maire présente à l'assemblée le compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal.

**Objet : appel à projets relatif à la Dotation d'Équipement des territoires Ruraux (DETR)**

M. le Maire rappelle que suite à la constatation de désordres sur le clocher de l'église, une campagne de restauration est indispensable ainsi qu'une mise aux normes de l'installation du paratonnerre.

Une consultation a été lancée fin 2020. Deux entreprises ont déposé des offres qui étaient nettement supérieures à l'estimation faite par l'architecte. Une nouvelle consultation est donc en cours avec un règlement de consultation légèrement modifié par l'architecte.

M. le Maire informe l'assemblée que ces travaux sont éligibles à la Dotation d'Équipement des territoires Ruraux (DETR) 2021. En effet, le projet de restauration et de sécurisation du clocher rentre dans la catégorie patrimoine immobilier des investissements éligibles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- solliciter une aide de l'État dans le cadre de son appel à projets relatif à la DETR programmation 2021 pour les travaux de rénovation du clocher l'église paroissiale de Pludual dont le montant est estimé à 73 526,60 € HT
- d'approuver le plan de financement suivant :

	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
D.E.T.R.	22 058,00 €	30 %
DSIL 2020	29 410,00 €	40 %
Fonds propres	22 058,60 €	30 %
	<b>73 526,60 €</b>	<b>100 %</b>

## **Objet : subventions 2021**

En raison de la crise sanitaire, M. le Maire propose de différer l'attribution de certaines subventions pour les associations dont les activités sont suspendues pour l'instant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

	<b>2021</b>
Société d'entente des chasseurs pludualais	200,00 €
Créer et s'amuser	Prêt de la petite salle
DECO et LOISIRS	Prêt de la petite salle
Ass. Donneurs de sang	35,00 €
Ass. Pensionnés Marine Marchande	35,00 €
Secours Catholique	200,00 €
Secours Populaire	200,00 €
Restos du cœur	200,00 €
SNSM Ploubazlanec	50,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers (calendrier)	50,00 €
AFM Téléthon	100,00 €
Voyage scolaire (demande présentée par les établissements scolaires)	
- collèges	50,00 € / enfant
- écoles	40,00 € / enfant
Organismes de formation (sur demande des établissements)	60,00 € / élève

## **Objet : participation aux frais de fonctionnement des écoles privées**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser 500,00 € par enfant de Pludual scolarisé en primaire et maternelle aux écoles privées environnantes sur demande et justificatifs.

## **Objet : Leff Armor Communauté - rapport annuel 2019 du service public d'assainissement collectif**

M. le Maire indique que les élus ont été invités à consulter le rapport annuel 2019 du service public d'assainissement collectif de Leff Armor Communauté.

Ce rapport n'appelle pas d'observation particulière de la part des élus.

## **Questions et informations diverses**

- information sur la campagne de vaccination COVID-19 : un centre de vaccination a été ouvert à Lanvollon, prise de rendez-vous au 02 57 18 00 60 ou sur le site internet keldoc.com ; les élus sont à disposition des habitants qui auraient besoin d'un accompagnement particulier
- point sur les travaux en cours sur le réseau d'eau potable
- curage de douve effectué sur le réseau de voirie départemental par les services de l'Agence Technique Départementale
- mur rue du manoir en partie restauré par les services techniques de la commune
- projet de travaux d'aménagements du bourg : en attente de l'estimation du bureau d'étude ; des travaux aux toilettes publiques sont à prévoir
- voir dysfonctionnement de l'ouverture de la porte principale de l'église
- bâtiment des religieuses : la réflexion va être poursuivie.

La séance est levée à 19h45.

## **Signatures des membres présents**